

Tribune parue le 11 juillet 2026 dans *Libé des photographes*, numéro spécial de Libération, par les États généraux de la Photographie

Ce métier mérite une politique publique.



A l'approche de l'élection présidentielle de 2027, appel à l'ouverture d'un chantier national afin de doter la photographie d'une politique ambitieuse dont elle a été privée jusqu'ici.

Deux siècles après leur invention, les photographies sont partout. Elles documentent le réel, construisent notre mémoire collective, façonnent nos imaginaires, alimentent les réseaux sociaux et constituent un enjeu culturel, économique, démocratique et stratégique. Industrie créative majeure, outil de démocratie et de rayonnement culturel, la photographie est aujourd'hui menacée comme jamais par l'intelligence artificielle. A l'approche de l'élection présidentielle de 2027, les Etats généraux de la Photographie appellent à ouvrir un chantier national afin de bâtir pour elle l'ambition politique dont elle a été privée jusqu'ici.

Cette fragilisation ne date pas de l'arrivée de l'intelligence artificielle. Depuis plus de vingt ans, les géants du numérique captent une part croissante de la valeur créée par les images sans qu'une réponse satisfaisante ait été apportée aux enjeux de droit d'auteur et de rémunération des créateurs.

L'intelligence artificielle générative ajoute une nouvelle menace. Non seulement elle s'entraîne dans la plus totale opacité sur des millions d'images produites par les photographes sans leur accord ni rémunération, mais elle remplace déjà une partie des commandes dans la publicité, la communication, l'édition ou la mode. Ce ne sont plus seulement les droits d'auteur qui sont en jeu, mais l'ensemble de l'économie de l'image : emplois, revenus, agences, médias et structures qui font vivre la photographie.

Face à ce piratage massif, le rapport Voss, à l'échelle européenne, et la proposition de loi de la sénatrice [Laure Darcos](#) – instaurant une présomption d'exploitation des œuvres pour imposer de la transparence aux géants de l'IA – ont tracé la voie d'un sursaut législatif transpartisan. Mais les blocages

politiques actuels témoignent d'une dangereuse inertie. Pendant que le temps politique hésite, les modèles s'entraînent et la valeur de la création s'évapore.

Un enjeu de souveraineté et de rayonnement culturel

Pourtant, contrairement au cinéma, la photographie n'a jamais bénéficié d'une politique publique structurante permettant d'organiser durablement son financement, sa régulation et la protection de celles et ceux qui la créent alors qu'elle est aussi un enjeu de souveraineté et de rayonnement culturel.

La France ne pourrait-elle pas protéger l'image fixe comme elle protège l'image animée ?

Depuis près de quatre-vingts ans, notre pays a construit avec le CNC un modèle unique au monde. Son principe est simple : ceux qui tirent une valeur économique de la diffusion des œuvres contribuent à leur financement. Grâce à des mécanismes de redistribution et à une régulation assumée, ce cercle vertueux a permis de préserver un cinéma indépendant, un documentaire exigeant, une diversité culturelle exceptionnelle et des milliers d'emplois qualifiés. Il a également démontré qu'une politique publique ambitieuse ne freine ni l'innovation ni le développement économique.

Au contraire, elle permet à la France de conserver une véritable souveraineté culturelle et un puissant pouvoir d'influence.

Seule la puissance publique peut fixer de nouvelles règles du jeu

Face à des acteurs mondiaux dont la puissance financière, technologique et juridique est sans commune mesure avec celle des créateurs et de leurs organisations professionnelles, le rapport de force est profondément déséquilibré. Dans ce contexte, seule la puissance publique peut fixer les règles du jeu, rétablir un équilibre et garantir un partage équitable de la valeur.

A l'ère des *deepfakes*, de la lutte informationnelle et de la désinformation de masse, le photojournalisme et l'information visuelle indépendants demeurent les garants du lien entre les citoyens et les faits documentés. Priver les photographes de leurs moyens de subsistance revient à désarmer notre démocratie.

A l'approche de l'élection présidentielle, les Etats généraux de la Photographie appellent à une coalition large de l'ensemble de la filière pour construire une politique publique de la création. Un dialogue transpartisan avec l'ensemble des responsables politiques sera engagé afin de construire une véritable politique publique de la photographie. Investir dans la création, organiser un partage plus équitable de la valeur et accompagner l'innovation par des règles claires : telles sont les conditions d'une véritable souveraineté culturelle.

Deux cents ans après son invention, la photographie mérite mieux qu'une célébration. Elle mérite une ambition politique.

Depuis 2022, les Etats généraux de la Photographie fédèrent dix organisations du secteur (1) sur les enjeux économiques, artistiques, juridiques et éthiques dans une dynamique de concertation interprofessionnelle. Les travaux se poursuivent au travers d'ateliers de réflexion et d'actions de lobbying pour défendre la souveraineté française de la photographie et des arts visuels, le soutien à la création et à la filière, le partage de la valeur et la liberté de création.

(1) Les dix structures engagées sont : l'ADAGP, les Agents associés, le Clap, les Filles de la photo, France PhotoBook, le réseau Diagonal, le réseau LUX, la Saif, la Scam et l'Union des photographes professionnels (UPP).

Vous souhaitez participer à cette réflexion ?

Vous pouvez écrire à etatsgenerauxdelaphotographie@gmail.com.